

TP ICAP (EUROPE)

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 12 491 200,55 euros

Siège social : 89-91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

841 867 526 R.C.S. PARIS

Exercice social au 31/12/2020

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale du 27 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	Note	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Caisse, banques centrales, C.C.P.		6 553	8 592
Créances sur les états de crédit et assimilés	4.1	22 585 255	10 713 355
Opérations avec la clientèle actif	4.2	27 838 684	1 368 024
Immobilisations incorporelles	4.3	19 349 022	1 043 838
Immobilisations corporelles	4.3	3 517 527	2 872 367
Autres actifs	4.4	12 985 118	7 432 579
Comptes de régularisation actif	4.4	5 127 734	2 044 517
TOTAL ACTIF		91 409 891	25 483 272

PASSIF	Note	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dettes envers les états de crédit et assimilés		(488 765)	-
Opérations avec la clientèle passif		(22 070 322)	-
Autres passifs	4.5	(25 396 476)	(9 818 377)
Comptes de régularisation passif	4.5	(1 985 554)	(679 137)
Provisions pour risques et charges	5.5	(214 169)	(750 826)
TOTAL PASSIFS HORS CAP. PROPRES		(50 155 286)	(11 248 340)
Capital souscrit	4.6	(35 793 576)	(9 491 201)
Primes d'émission	4.6	(5 265 872)	(5 265 872)
Primes de fusion	4.6	(7 618 763)	(7 618 763)
Primes d'apports	4.6	(15 053 311)	(2 613 686)
Report à nouveau		10 754 590	-
Résultat de l'exercice	4.6	11 722 327	10 754 590
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.6	(41 254 605)	(14 234 932)
TOTAL PASSIF		(91 409 891)	(25 483 272)

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Note	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Intérêts et charges assimilés		(24 377)	(1 102)
Commissions (produits)	5.2	25 718 631	10 698 844
Commissions (charges)	5.2	(749 043)	(112 821)
Gains ou pertes s/op. des portef. de négoc.		114 870	(108 783)
Autres produits d'exploitation bancaire	5.4	1 133 910	2 199 410
Autres charges d'exploitation bancaire	5.4	(440 935)	(138 674)
PRODUIT NET BANCAIRE		25 753 055	12 536 874
Charges générales d'exploitation	5.3	(37 636 732)	(23 049 702)
Dotations aux amort. et aux prov. sur immob.	4.3	(150 489)	(252 222)
RESULTAT BRUT D'EXPL., RESUL. D'EXPL. ET RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(12 034 166)	(10 765 051)
Impôt sur les bénéfices		311 839	10 461
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5.1	(11 722 327)	(10 754 590)

ANNEXE (en euros).

1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE. La société TP ICAP EUROPE a commencé son activité le 21/08/2018 et a clôturé son premier exercice au 31/12/2019 soit une durée de premier exercice de 17 mois. 2020 est le deuxième exercice de la société, couvrant une période de 12 mois. Le Groupe TP ICAP a réorganisé ses opérations EU27 afin d'anticiper la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Cette réorganisation s'est manifestée par les opérations de fusions et de transfert des éléments d'actif et de passif ci-dessous : le 31/05/2019 : transfert des éléments d'actif et de passif rattachés à la branche complète d'activités exercées par la succursale de Paris TULLETT PREBON EUROPE LIMITED au bénéfice de la nouvelle entité française, TP ICAP (EUROPE) et absorption de la succursale parisienne de TULLETT PREBON EUROPE LIMITED par TP ICAP EUROPE, pour une date d'effet au 01/01/2019 ; le 31/05/2019 : transfert d'actifs de l'établissement ISL FRANKFURT à l'établissement TP ICAP EUROPE SA situé à Frankfurt ; le 01/09/2019 : création des établissements TP ICAP EUROPE SA situés aux Pays-Bas, Amsterdam et au Danemark, Copenhague ; le 31/10/2019 : transfert d'actifs de l'établissement TULLETT PREBON EUROPE MADRID à l'établissement TP ICAP EUROPE SA situé à Madrid ; le 30/11/2019 : fusion de ICAP DEUTSCHLAND dans l'établissement TP ICAP EUROPE SA situé à Frankfurt avec une date d'effet rétroactive au 01/01/2019 ; le 30/11/2019 : fusion de ICAP SCANDINAVIA dans l'établissement TP ICAP EUROPE SA situé à Copenhague ; au 31/12/2019 : TPIE a aussi ouvert les succursales suivantes : Londres et Bergen, n'ayant aucune activité au cours de l'exercice 2019 ; le 12/11/2020 : fusion de MIDCAP SAS dans l'établissement TP ICAP EUROPE SA situé à Paris ; le 21/12/2020 : fusion de la succursale parisienne de LCM UK LLP avec effet au 31/12/2020.

2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. En février 2021, les actionnaires de TP ICAP PLC ont approuvé la re-domiciliation du Groupe du Royaume-Uni à Jersey au moyen d'un plan d'arrangement conformément à la partie 26 du COMPANIES ACT 2006 (« le programme »). Le programme est entré en vigueur le 26/02/2021 et, par conséquent, TP ICAP GROUP PLC est devenu la nouvelle société mère et contrôle du Groupe. Peu de temps après l'entrée en vigueur du programme, l'ancienne société mère ultime et partie contrôlante du groupe, TP ICAP PLC, a changé son statut en celui de société privée et a été rebaptisée TP ICAP LIMITED. La crise Covid-19 constitue un événement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société dans les comptes au 31/12/2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration des états financiers 2020 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre l'exploitation.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES. Les comptes sociaux de la société TP ICAP EUROPE sont établis conformément aux dispositions définies par le règlement ANC N° 2014-07 du 26/11/2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Les conventions générales comptables ont été appliquées

à la date de l'exercice de la compétence de la direction, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices, et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. S'agissant du premier exercice de la société, aucun changement de méthode n'est à signaler. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après. **3.1. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle.** Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle. Une opération est classée dans la catégorie « au jour le jour » lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie « à terme ». Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. **3.2. Immobilisations incorporelles.** Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations. Les principales durées retenues sont les suivantes : Logiciels : 1 an, Logiciels spécifiques : 3 ans. **3.3. Immobilisations corporelles. Valeur comptable.** Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant les méthodes linéaires ou dégressifs fondée sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations. Les principales durées retenues sont les suivantes : (Mode d'amortissement - Durée). Bâtiments : Linéaire 30 ans, Installation téléphonique : Dégressif 3 ans, Agencements, aménagements : Linéaire 8-10 ans, Matériel de bureau et mobilier : Linéaire 5-10 ans, Matériel informatique : Dégressif 3 ans. Les dotations aux amortissements ont été portées au compte de résultat dans la rubrique dotations aux amortissements. **3.4. Intérêts et commissions.** Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenants entre la facturation et l'exécution effective du service, et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés. **3.5. Provisions pour risques et charges.** Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement ANC n° 2014-07 du 26/11/2014. Les provisions pour risques et charges représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci. Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif et au passif du bilan et au hors-bilan. Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. **3.6. Créances et dettes.** Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques. **3.7. Conversion des opérations en devises.** Les charges et produits en devises non enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

4 - INFORMATIONS SUR LE BILAN (en euros). Note 4.1. Créances sur les établissements de crédit. Comptes et prêts, Comptes ordinaires et Total comptes et prêts à vue, Au 31/12/2020 : 21 853 301, Au 31/12/2019 : 10 713 355, Prêts et comptes à terme et Total comptes et prêts à terme, Au 31/12/2020 : 739 846, Total brut, Au 31/12/2020 : 22 593 147, Au 31/12/2019 : 10 713 355, Dépréciations, Au 31/12/2020 : (7 893), Total net et Total général, Au 31/12/2020 : 22 585 255, Au 31/12/2019 : 10 713 355. **Note 4.2. Opérations avec la clientèle.** Créances activité de courtage et Total créances commerciales, Au 31/12/2020 : 6 165 478, Au 31/12/2019 : 1 368 035, Autres concours à la clientèle, Au 31/12/2020 : 22 178 661, Total brut, Au 31/12/2020 : 28 344 139, Au 31/12/2019 : 1 368 035, Dépréciations, Au 31/12/2020 : (505 456), Au 31/12/2019 : (11), Total net et Total, Au 31/12/2020 : 27 838 684, Au 31/12/2019 : 1 368 024. **Note 4.3. Immobilisations incorporelles et corporelles.** Fonds commercial et Total immobilisations incorporelles, Valeur nette 31/12/2020 : 19 349 022, Valeur nette 31/12/2019 : 1 043 838, Terrains bâtis, Valeur nette 31/12/2020 et Valeur nette 31/12/2019 : 1 219 592, Bâtiments, Valeur nette 31/12/2020 : 1 456 886, Valeur nette 31/12/2019 : 1 538 523, Installation téléphonique, Valeur nette 31/12/2020 : 106 141, Valeur nette 31/12/2019 : 87 491, Aménagements et installations, Valeur nette 31/12/2020 : 87 026, Valeur nette 31/12/2019 : 44, Matériel de transport, Valeur nette 31/12/2020 : 81 407, Matériel informatique, Valeur nette 31/12/2020 : 2 169, Valeur nette 31/12/2019 : 5 625, Mobilier, Matériel de bureau, Valeur nette 31/12/2020 : 564 306, Valeur nette 31/12/2019 : 21 091, Total immobilisations corporelles, Valeur nette 31/12/2020 : 3 517 527, Valeur nette 31/12/2019 : 2 872 367, Total, Valeur nette 31/12/2020 : 22 866 550, Valeur nette 31/12/2019 : 3 916 205.

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur brute 01/01/2020	Acquisition	Autres movts	Valeur brute 31/12/2020
Logiciels	114 372	-	-	114 372
Fonds commercial	2 461 614	-	18 305 184	20 766 798
TOTAL IMMOB. INC.	2 575 986	-	18 305 184	20 881 170
Terrains bâtis	1 219 592	-	-	1 219 592
Bâtiments	2 868 932	-	1 349 212	4 218 144
Installation téléphonique	261 564	-	997 813	1 259 377
Aménagements et instal.	980 578	-	294 483	1 275 061
Matériel de transport	38 875	-	111 203	150 077
Matériel informatique	807 711	2 342	-	810 053
Mobilier, matériel de bureau	571 334	-	730 863	1 302 197
TOTAL IMMOB. CORP.	6 748 586	2 342	3 483 573	10 234 500
TOTAL	9 324 572	2 342	21 788 757	31 115 671

Note 4.3. Immobilisations corporelles et incorporelles (cont.).

Amortissement	Montant au 01/01/2020	Dotations	Autres movts	Montant au 31/12/2020
Logiciels	(114 372)	-	-	(114 372)
Fonds commercial	(1 417 776)	-	-	(1 417 776)
TOTAL IMMOB. INC.	(1 532 148)	-	-	(1 532 148)
Bâtiments.....	(1 330 409)	(81 636)	(1 349 212)	(2 761 258)
Installation téléphonique	(174 073)	(43 745)	(935 417)	(1 153 235)
Aménagements et instal.....	(980 535)	-	(207 500)	(1 188 035)
Matériel de transport.....	(38 875)	-	(29 796)	(68 671)
Matériel informatique	(802 085)	(5 799)	-	(807 884)
Mobilier, matériel de bureau.....	(550 242)	(4 019)	(183 630)	(737 891)
TOTAL IMMOB. CORP.	(3 876 220)	(135 199)	(2 705 554)	(6 716 973)
TOTAL	(5 408 368)	(135 199)	(2 705 554)	(8 249 121)

Note 4.4. Autres actifs et comptes de régularisation. Chambre de compensation ABN, Au 31/12/2020 : 2 894 846, Au 31/12/2019 : 1 520 000, Compte courant groupe, Au 31/12/2020 : 6 454 853, Au 31/12/2019 : 2 195 305, Dépôts de garantie versés, Au 31/12/2020 : 402 805, Au 31/12/2019 : 76 914, Débiteurs divers, Au 31/12/2020 : 917 215, Au 31/12/2019 : 896 437, Créances fiscales et sociales, Au 31/12/2020 : 172 143, Au 31/12/2019 : 612 895, Créances/emprunts groupe, Au 31/12/2020 : 2 178 511, Au 31/12/2019 : 2 143 272, Total autres actifs, Au 31/12/2020 : 13 020 373, Au 31/12/2019 : 7 444 823, Charges comptabilisées d'avance, Au 31/12/2020 : 4 440 414, Au 31/12/2019 : 1 947 476, Clients - factures à établir, Au 31/12/2020 : 687 319, Au 31/12/2019 : 97 041, Total comptes de

régularisation, Au 31/12/2020 : 5 127 734, Au 31/12/2019 : 2 044 517, Total brut, Au 31/12/2020 : 18 148 106, Au 31/12/2019 : 9 489 340, Dépréciations, Au 31/12/2020 : (35 255), Au 31/12/2019 : (12 244), Total net, Au 31/12/2020 : 18 112 851, Au 31/12/2019 : 9 477 096. **Note 4.4. Autres actifs et comptes de régularisation (cont.).** **Détail des créances par échéances.** Montant brut et échéance à moins d'un an. Chambre de compensation ABN : 2 894 846, Créances/prêts groupe : 2 178 511, Compte courant groupe : 6 454 853, Créances fiscales et sociales : 172 143, Dépôts de garantie versés : 402 805, Débiteurs divers : 917 215, Total brut : 13 020 373. **Note 4.5. Autres passifs et comptes de régularisation.** Dépenses de personnel, Au 31/12/2020 : (8 180 818), Au 31/12/2019 : (2 663 252), Avances, Au 31/12/2019 : (11 958), Taxe sur la valeur ajoutée, Au 31/12/2020 : (698 184), Au 31/12/2019 : (143 894), Dettes fiscales, Au 31/12/2020 : (2 814 359), Au 31/12/2019 : (1 267 173), Dettes fournisseurs, Au 31/12/2020 : (1 469 811), Au 31/12/2019 : (36 420), Créiteurs divers, Au 31/12/2020 : (424 101), Au 31/12/2019 : (190 908), Compte courant groupe, Au 31/12/2020 : (11 798 311), Au 31/12/2019 : (5 494 054), Dettes/emprunts groupe, Au 31/12/2020 : (10 893), Au 31/12/2019 : (10 716), Total autres passifs, Au 31/12/2020 : (25 396 476), Au 31/12/2019 : (9 818 377), Factures non parvenues et Total comptes de régularisation, Au 31/12/2020 : (1 985 554), Au 31/12/2019 : (679 137), Total général, Au 31/12/2020 : (27 382 031), Au 31/12/2019 : (10 497 514). **Note 4.5. Autres passifs et comptes de régularisation (cont.).** **Détail des passifs par échéances.** Montant brut et échéance à moins d'un an. Dépenses de personnel : (8 180 818), Taxe sur la valeur ajoutée : (698 184), Dettes fiscales : (2 814 359), Dettes fournisseurs : (1 469 811), Créiteurs divers : (424 101), Compte courant groupe : (11 798 311), Dettes/emprunts groupe : (10 893), Factures non parvenues : (1 985 554), Total brut : (27 382 031). **Note 4.6. Evolution des capitaux propres.**

Evolution des capitaux propres 2020	Date	Nombre des actions	Capital	Primes d'émission	Primes de fusion	Primes d'apport	Report à nouveau	Total capital
Montant au 01/01/2020	01/01/2020	189 824 011	9 491 201	5 265 872	7 618 763	2 613 686	(10 754 590)	14 234 932
Augmentation de capital.....	03/07/2020	60 000 000	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000
Augmentation de capital.....	28/09/2020	58 000 000	2 900 000	-	-	-	-	2 900 000
Augmentation de capital en rémunération de l'apport de titres MIDCAP SAS	12/11/2020	59 327 275	2 966 364	-	-	6 301 636	-	9 268 000
Augmentation de capital.....	11/12/2020	150 000 000	7 500 000	-	-	-	-	7 500 000
Augmentation de capital en rémunération de l'apport partiel d'action LCM avec effet au 31/12/2020.....	21/12/2020	128 720 227	6 436 011	-	-	6 137 989	-	12 574 000
Augmentation de capital.....	23/12/2020	70 000 000	3 500 000	-	-	-	-	3 500 000
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(11 722 327)	(11 722 327)
MONTANT AU 31/12/2020	-	715 871 513	35 793 576	5 265 872	7 618 763	15 053 311	(22 476 917)	41 254 605

Le capital social est composé de 715 871 513 actions de 0,05 euro de nominal (2019 : 189 824 011 actions de 0,05 euro de nominal). **Note 4.6. Evolution des capitaux propres (cont.).**

Evolution des capitaux propres 2019	Date	Nombre des actions	Capital	Primes d'émission	Primes de fusion	Primes d'apport	Résultat de l'exercice	Total capital
Au 21/08/2018	-	-	-	-	-	-	-	-
Création TP ICAP EUROPE	21/08/2018	37 000	37 000	-	-	-	-	37 000
Réduction de capital.....	22/05/2019	-	(33 300)	33 300	-	-	-	-
Augmentation de capital.....	22/05/2019	7 263 000	726 300	-	-	-	-	726 300
Absorption de la succursale parisienne de TULLET PREBON EUROPE LIMITED par TP ICAP EUROPE, pour une date d'effet au 01/01/2019	31/05/2019	10 155 500	1 015 550	-	-	1 239 948	-	2 255 498
Absorption de l'établissement ICAP SECURITIES LIMITED vers TP ICAP EUROPE SA, créant ainsi la succursale de TP ICAP EUROPE à Francfort.....	31/05/2019	10	1	-	-	9	-	10
Augmentation de capital.....	31/05/2019	72 237 000	7 223 700	-	-	-	-	7 223 700
Création des succursales de TP ICAP EUROPE situées à Amsterdam, aux Pays-Bas et à Copenhague, au Danemark.....	01/09/2019	-	-	-	-	-	-	-
Absorption de la succursale madrilène de TULLET PREBON EUROPE LIMITED, devenant ainsi la succursale de TP ICAP EUROPE à Madrid.....	31/10/2019	14 958 931	1 495 893	-	-	1 373 729	-	2 869 622
Réduction de capital non motivée par les pertes.....	31/10/2019	-	(5 232 572)	5 232 572	-	-	-	-
Fusion de ICAP DEUTSCHLAND dans l'établissement TP ICAP EUROPE situé à Frankfurt avec une date d'effet rétroactive au 01/01/2019	30/11/2019	34 124 333	1 706 217	-	6 545 770	-	-	8 251 987
Absorption d'ICAP SCANDINAVIA par la succursale située à Copenhague	30/11/2019	51 048 237	2 552 412	-	1 072 993	-	-	3 625 405
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(10 754 590)	(10 754 590)
Création des succursales de TP ICAP EUROPE situées à Londres, au Royaume-Uni et à Bergen, en Norvège, n'ayant aucune activité au cours de l'exercice 2019	31/12/2019	-	-	-	-	-	-	-
MONTANT AU 31/12/2019	-	189 824 011	9 491 201	5 265 872	7 618 763	2 613 686	(10 754 590)	14 234 932

NOTE 5 - INFORMATION RESULTAT (en euros). Note 5.1. Résultat par entité.

Période au 31/12/2020	Paris	Amsterdam	Francfort	Madrid	Copenhague	Total
Matched principal	4 731 165	342 680	2 568 835	1 599 233	-	9 241 912
Name give up	8 606 168	-	761 121	1 706 699	5 402 731	16 476 719
Autres	597 609	(11 495)	(94 469)	(156 467)	(300 754)	34 424
PRODUIT NET BANCAIRE.....	13 934 942	331 184	3 235 487	3 149 465	5 101 978	25 753 055
	54 %	1 %	13 %	12 %	20 %	100 %
Charges de personnel.....	(15 949 283)	(392 089)	(3 388 226)	(3 517 514)	(4 905 106)	(28 152 218)
	57 %	1 %	12 %	12 %	17 %	100 %
Services extérieurs.....	(848 973)	(56 031)	(547 225)	(463 667)	(198 196)	(2 114 092)
	40 %	3 %	26 %	22 %	9 %	100 %
Autres charges	(3 757 114)	(81 754)	(1 690 051)	(716 464)	(1 275 528)	(7 520 912)
	50 %	1 %	22 %	10 %	17 %	100 %
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(6 620 429)	(198 689)	(2 390 015)	(1 548 180)	(1 276 853)	(12 034 166)
	55 %	2 %	20 %	13 %	11 %	100 %
Impôt sur les bénéfices	0	37 545	-	-	274 294	311 839
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(6 620 428)	(161 144)	(2 390 015)	(1 548 180)	(1 002 559)	(11 722 327)

Période au 31/12/2019	Paris	Amsterdam	Francfort	Madrid	Copenhague	Total
Matched principal	3 786 422	249 110	1 425 571	116 007	-	5 577 110
Name give up	2 824 396	-	1 782 139	98 799	416 400	5 121 734
Autres	786 373	5 219	1 085 942	(27 716)	(11 788)	1 838 030
PRODUIT NET BANCAIRE	7 397 191	254 329	4 293 652	187 090	404 612	12 536 874
	60 %	2 %	34 %	1 %	3 %	100 %
Charges de personnel	(11 209 203)	(150 669)	(3 140 250)	(391 011)	(355 325)	(15 246 458)
	73 %	1 %	21 %	3 %	2 %	100 %
Services extérieurs	(675 472)	(10 167)	(2 542 140)	(84 899)	68 020	(3 244 658)
	21 %	0 %	78 %	3 %	- 2 %	100 %
Autres	(2 765 271)	(50 501)	(1 606 191)	(260 035)	(128 811)	(4 810 809)
	64 %	1 %	28 %	4 %	3 %	100 %
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(7 252 755)	42 992	(2 994 929)	(548 855)	(11 504)	(10 765 051)
	67 %	0 %	28 %	5 %	0 %	100 %
Impôt sur les bénéfices	-	(8 729)	-	-	19 190	10 461
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(7 252 755)	34 263	(2 994 929)	(548 855)	7 686	(10 754 590)

La société possède deux succursales à Bergen et à Londres, mais les deux succursales n'ont eu aucun revenu ni aucune dépense à déclarer au cours de la période close le 31/12/2019. **Note 5.2. Produit net des commissions. Produit net des commissions 2020.** Courtages et Résultat net de l'exercice, Charges : (749 043), Produits : 25 718 631, Période au 31/12/2020 : 24 969 588. **Par activité et établissement.** Matched principal, Paris : 4 731 165, Amsterdam : 342 680, Francfort : 2 568 835, Madrid : 1 599 233, Total : 9 241 912, Name give up, Paris : 8 606 168, Francfort : 761 121, Madrid : 1 706 699, Copenhague : 5 402 731, Total : 16 476 719, Total commissions, Paris : 13 337 333, Amsterdam : 342 680, Francfort : 3 329 956, Madrid : 3 305 932, Copenhague : 5 402 731, Total : 25 718 631. **Produit net des commissions 2019.** Courtages et Résultat net de l'exercice, Charges : (112 821), Produits : 10 698 844, Période au 31/12/2019 : 10 586 023. **Par activité et établissement.** Matched principal, Paris : 3 786 422, Amsterdam : 249 110, Francfort : 1 425 571, Madrid : 116 007, Total : 5 577 110, Name give up, Paris : 2 824 396, Francfort : 1 782 139, Madrid : 98 799, Copenhague : 416 400, Total : 5 121 734, Total commissions, Paris : 6 610 818, Amsterdam : 249 110, Francfort : 3 207 710, Madrid : 214 806, Copenhague : 416 400, Total : 10 698 844. **Note 5.3. Charges générales d'exploitation.** Salaires et traitements, Période au 31/12/2020 : 16 039 640, Période au 31/12/2019 : 8 489 351, Bonus et primes, Période au 31/12/2020 : 3 701 880, Période au 31/12/2019 : 1 597 507, Charges sociales sur rémunérations, Période au 31/12/2020 : 6 554 931, Période au 31/12/2019 : 2 794 836, Impôts et taxes sur rémunérations, Période au 31/12/2020 : 1 090 809, Période au 31/12/2019 : 1 566 973, Autres rémunérations, Période au 31/12/2019 : 198 511, Provisions - Litige ressources humaines, Période au 31/12/2020 : 764 958, Période au 31/12/2019 : 599 280, Total charges de personnel, Période au 31/12/2020 : 28 152 218, Période au 31/12/2019 : 15 246 458, Impôts et taxes, Période au 31/12/2020 : 678 824, Période au 31/12/2019 : 123 676, Technologies informatiques et infrastructure, Période au 31/12/2020 : 3 532 709, Période au 31/12/2019 : 2 071 195, Location et services immobiliers, Période au 31/12/2020 : 1 408 678, Période au 31/12/2019 : 596 255, Honoraires professionnels, Période au 31/12/2020 : 1 121 510, Période au 31/12/2019 : 1 001 696, Frais de divertissement et de voyage, Période au 31/12/2020 : 326 072, Période au 31/12/2019 : 442 709, Services extérieurs, Période au 31/12/2020 : 2 114 092, Période au 31/12/2019 : 3 244 658, Autres, Période au 31/12/2020 : 302 630, Période au 31/12/2019 : 302 055, Total autres frais administratifs, Période au 31/12/2020 : 9 484 514, Période au 31/12/2019 : 7 803 245, Total général, Période au 31/12/2020 : 37 636 732, Période au 31/12/2019 : 23 049 703. **Note 5.4. Autres produits/Charges d'exploitation bancaire.** Transfert de charges, Période au 31/12/2020 : 1 098 970, Période au 31/12/2019 : 2 164 517, Autres produits financiers, Période au 31/12/2020 : 34 941, Période au 31/12/2019 : 34 894, Total autres produits d'exploitation bancaire, Période au 31/12/2020 : 1 133 910, Période au 31/12/2019 : 2 199 410, Rémunérations intermédiaires, Période au 31/12/2020 : (14 297), Période au 31/12/2019 : (34 931), Frais de règlement, Période au 31/12/2020 : (225 131), Période au 31/12/2019 : (76 713), Frais sur services bancaires, Période au 31/12/2020 : (201 507), Période au 31/12/2019 : (27 031), Total autres charges d'exploitation bancaire, Période au 31/12/2020 : (440 935), Période au 31/12/2019 : (138 674), Total général, Période au 31/12/2020 : 692 975, Période au 31/12/2019 : 2 060 736. **Note 5.5. Provisions.** Litige ressources humaines, Montant au 01/01/2020 : 710 715, Reprises : (531 548), Montant au 31/12/2020 : 179 167, Provisions stock-options, Montant au 01/01/2020 : 40 111, Reprises : (5 109), Montant au 31/12/2020 : 35 002, Résultat net de l'exercice, Montant au 01/01/2020 : 750 826, Reprises : (536 657), Montant au 31/12/2020 : 214 169, Litige ressources humaines, Dotations : 599 280, Autres mouvements : 111 435, Montant au 31/12/2020 : 710 715, Provisions stock-options, Autres mouvements et Montant au 31/12/2020 : 40 111, Résultat net de l'exercice, Dotations : 599 280, Autres mouvements : 151 546, Montant au 31/12/2020 : 750 826. Les provisions pour litige ont été portées au compte de résultat dans la rubrique « Charges de personnel ». **Note 5.6. Gains ou pertes sur actifs immobilisés.** Néant.

NOTE 6 - AUTRES INFORMATIONS (en euros). Note 6.1. Identité de la société consolidante. La société TP ICAP (Europe) SA n'établit pas de comptes consolidés et de rapport consolidé de gestion. L'entité consolidante est la société mère TP ICAP GROUP PLC dont le siège social est situé 22 Grenville Street, St Helier Jersey JE4 8PX. Les comptes annuels de TP ICAP (Europe) SA sont inclus selon la méthode de l'intégration globale. **Note 6.2. Fiscalité de la société.** La société TP ICAP (Europe) SA ne fait pas partie d'un périmètre d'intégration fiscale. Chaque établissement est imposé sur ses propres résultats dans son pays d'implantation sur la base des règles locales. **Note 6.3. Honoraires des Commissaires aux comptes (décret 2008-1487 du 30/12/2008).** Depuis le décret 2008-1487 du 30/12/2008, les entreprises doivent mentionner les honoraires versés aux Commissaires aux comptes. Pour 2020, les honoraires d'audit légal concernant les Commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat sont d'un montant de 75 000 euros (2019 : 65 000 euros HT). **Note 6.4. Effectif moyen.** Cadres, Période au 31/12/2020 : 118, Période au 31/12/2019 : 79, Employés, Période au 31/12/2020 et au 31/12/2019 : 2, Total, Période au 31/12/2020 : 120, Période au 31/12/2019 : 81. **Note 6.5. Les engagements hors-bilan.** Néant. **Note 6.6. Ventilation du chiffre d'affaires.** La ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques est la suivante : France, Période au 31/12/2020 : 13 337 333, Période au 31/12/2019 : 2 343 849, Europe, Période au 31/12/2020 : 12 381 298, Période au 31/12/2019 : 6 161 507, Exportation, Période au 31/12/2019 : 2 193 489, Total, Période au 31/12/2020 : 25 718 631, Période au 31/12/2019 : 10 698 845.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion, constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'approuvés par la présente Assemblée Générale font ressortir une

perte de (11 722 327) euros, et décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (11 722 327) euros de la manière suivante : (11 722 327) euros, soit l'intégralité du résultat de l'exercice 2020 au compte « Report à nouveau ». Après affectation, les capitaux propres de la Société s'élevèrent à 41 254 605 euros. Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la Société.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TP ICAP (EUROPE) SA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Autres informations.** En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.** Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à

garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié

de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Paris - La Défense, le 30 avril 2021, Le Commissaire aux comptes, DELOITTE & ASSOCIES : Pascal COLIN, Associé.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.